

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 4

Rubrik: Ligue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

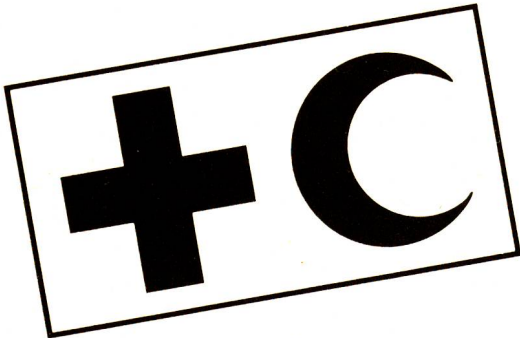
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIGUE



Nouvelles du monde Croix-Rouge et Croissant-Rouge¹

La XVIII^e Conférence des Sociétés arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été marquée par l'inauguration officielle du siège de la Société nationale de Qatar, dans le quartier Salata Qadim de la capitale, Doha. Le magnifique bâtiment, construit dans l'architecture traditionnelle de la région, abrite les bureaux, un centre de formation, un dispensaire et des locaux d'exposition.

«Nous sommes heureux de disposer d'une telle structure, qui nous aidera à renforcer nos activités humanitaires», a déclaré le président Sheik Ali Bin Jabor Al Thani.

Les participants à la Conférence – à laquelle assistaient le président, Enrique de la Mata, et le secrétaire général, Hans Høegh, de la Ligue; les vice-présidents, Maria Pia Fanfani et Siga Seye; le président, Alexandre Hay, du CICR, et son successeur, Cornelio Sommaruga, ainsi que le président de la Commission permanente, Ahmad Abu Goura – ont pu entendre des rapports sur les activités du Secrétariat général arabe, des Sociétés nationales de la région, de la Ligue et du CICR. Ils se sont entretenus de la Conférence internationale, de la jeunesse, de la diffusion du Droit international humanitaire et de l'aide au Croissant-Rouge palestinien, en particulier au Liban.

La police et la troupe sud-africaines ont délogé 2500 squatters d'un camp de fortune où ils recevaient une assistance de la Croix-Rouge,

lors d'une opération-éclair conduite à l'aube du 28 février, et les ont reconduits dans leur homeland du Ciskei.

Ils avaient traversé la frontière trois semaines auparavant, pour s'établir sous des abris de toile à la limite du Ciskei et du Transkei. Le Comité local de la Croix-Rouge sud-africaine avait fourni une aide d'urgence d'une valeur de 5000 rands, sous forme de vivres et principalement de maïs.

Les squatters ont été ramenés dans le Ciskei en raison de l'état d'urgence décrété dans le pays et la Croix-Rouge n'a pas été autorisée à les visiter dans la région de réinstallation.

Dès la réouverture de l'aéroport de Beyrouth, des médicaments donnés par la Croix-Rouge de Norvège à la Croix-Rouge libanaise seront expédiés dans le pays. Cet envoi, d'une valeur de 178 000 francs suisses, se trouve en attente à l'aéroport de Genève. Un autre envoi, provenant de la Croix-Rouge néerlandaise, sera aussi expédié prochainement au Liban.

La Croix-Rouge de Guinée, reconnue et admise au sein de la Fédération en 1986, a deux priorités essentielles: le renforcement de ses structures régionales et les soins de santé primaires. Plusieurs projets ont déjà été soumis à des Sociétés sœurs en vue d'obtenir leur soutien.

La Société nationale dispose présentement de huit Comités provinciaux et de 36 Comités

Un secouriste Croix-Rouge a été tué et un autre blessé par des coups de feu alors qu'ils évacuaient un blessé en ambulance, le 16 février, à Beyrouth.

Depuis le début de 1986, trois secouristes de la Croix-Rouge libanaise (CRL) ont perdu la vie et dix ont été blessés.

Le secrétaire général de la Ligue, M. Hans Høegh, a envoyé au président de la CRL un message où il exprime son profond regret d'apprendre la mort d'un secouriste de la Croix-Rouge libanaise dans l'exercice de sa tâche humanitaire.

préfectoraux; son objectif à moyen terme est de mettre en place quelque 28 000 Comités de quartier. En matière de soins de santé primaires, elle envisage de créer des centres communautaires. Elle coopère en outre avec le Ministère de la Santé à une campagne de collecte de sang et prévoit de lancer, du 1^{er} au 8 mai, une semaine nationale de sensibilisation sur l'importance de la vaccination, à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Une délégation de la Ligue rend visite à la présidente Aquino. La présidente des Philippines, Corazon Aquino, a reçu, le 23 février, à Malacanang, le président de la Ligue, M. Enrique de la Mata, et le Chef du Département Asie et Pacifique, M. Kingsley Seevaratnam. Elle a ensuite assisté au lancement officiel de l'appel de fonds pour 1987 de la Croix-Rouge philippine.

Le changement de nom d'une rue de Kathmandou donne à la Croix-Rouge du Népal une publicité permanente et une adresse pertinente. L'artère où se situe le siège de la Société nationale a en effet été rebaptisée «Red Cross Marg» (Avenue de la Croix-Rouge), à l'occasion du 42^e anniversaire du Roi Birendra, signale le secrétaire général de la Société.

M. E. de la Mata a également rendu une visite de courtoisie au vice-président des Philippines, M. Salvador Laurel.

Une Task Force sur le SIDA a été constituée par les Sociétés nationales des pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) pour inventorier les ressource

ces dont elles disposent pour combattre la propagation de la maladie, surtout dans le tiers monde.

«Nous estimons qu'il faut agir vite», déclare M. Calle Almedal de la Croix-Rouge de Norvège, «et nous voulons être certains que ce sera efficace, en évitant tout double emploi.»

Une première réunion, pour définir les tâches et désigner un coordinateur a eu lieu à Oslo, le 19 février.

Le nouveau secrétaire général du Croissant-Rouge mauritanien, Ainina Ould Abdel Jelil, a rendu visite aux institutions de Genève – la Ligue, le CICR et l'institut Henry-Dunant – ainsi qu'à la Croix-Rouge suisse à Berne. Au cours de son passage à la Ligue, M. Ould Abdel Jelil, économiste de formation, a notamment fait part de son intérêt à l'égard de l'information

qu'il considère faire partie de la cheville ouvrière d'une Société nationale. Il a précisé que le Croissant-Rouge avait le projet de créer, avec la collaboration des médias, une banque d'images sur les activités de la

¹ Textes tirés du Bulletin «Nouvelles» de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Un violent séisme, d'une intensité de 6,5 sur l'échelle de Richter, a frappé le 3 mars la Baie de Plenty, en Nouvelle-Zélande, causant dans la région de Whakatane d'importants dégâts aux habitations, aux routes, aux ponts et aux usines. La catastrophe a également fait un mort et trois blessés.

La Croix-Rouge néo-zélandaise a immédiatement fourni des couvertures aux victimes et mis en état d'alerte des équipes de secours. Un responsable de liaison de la Société nationale et une équipe d'information procèdent en ce moment sur place à une évaluation de la situation avec la Défense civile.



Société nationale. «Nous voulons une Société nationale branchée» a-t-il déclaré.

La Radiodiffusion Télévision de Mauritanie participe d'ailleurs régulièrement au Prix Radio Croix-Rouge lancé tous les deux ans par la Ligue conjointement avec l'URTNA, l'OMS et l'UNICEF, pour promouvoir en Afrique les soins de santé primaires. Elle vient d'obtenir, cette année, le Prix spécial offert par la Croix-Rouge suédoise pour son programme «Prévenir le choléra». Ce prix, d'une valeur de 2000 francs suisses, est plus spécialement destiné à encourager le développement communautaire axé sur la prévention des désastres.

Ile de la Réunion: cyclone «Clotilda» – Le délégué régional de la Ligue pour l'océan Indien, le Dr Henri Salaun, a annoncé que le cyclone «Clotilda» a fait, selon un bilan provisoire, sept morts, deux disparus et des dégâts considérables, sans compter les quatre à six mille sinistrés qui ont été privés, pendant plusieurs jours, d'eau et d'électricité. Plus de trois mille d'entre eux se sont réfugiés dans des centres où le Conseil départemental de la Croix-Rouge française de la Réunion, qui travaille aux côtés des autorités, leur a fourni 54 lits complets, des vêtements et des produits alimentaires pour bébés. Le Dr Salaun a également précisé qu'il ne restait actuellement dans les centres que 250 personnes. La Croix-Rouge française a envoyé à son Conseil d'outre-mer une somme de 75 000 francs français pour l'achat sur place de literie et de vêtements. □



Inquiet par le développement, au détriment de la population civile, du conflit Iran-Irak, le CICR multiplie ces dernières semaines les appels en faveur d'un respect du Droit international humanitaire.

Iran-Irak: Appel solennel du CICR

En date du 11 février 1987, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a adressé un appel solennel aux gouvernements iranien et irakien leur enjoignant une nouvelle fois de faire cesser les attaques et bombardements de populations civiles. Simultanément, le CICR a entrepris des démarches auprès des états

membres du Conseil de Sécurité et du Secrétaire Général des Nations Unies leur demandant d'appuyer son initiative de la manière qu'ils jugeront la plus appropriée.

Par ailleurs, le CICR a informé l'ensemble des états parties aux Conventions de Genève de ce qui précède.

Cet appel solennel du CICR

fait suite à de nombreuses démarches qu'il a déjà effectuées sans résultat auprès de l'Iran et de l'Irak rappelant que les bombardements et attaques répétés des populations civiles constituent une violation grave du Droit international humanitaire et du droit coutumier qui proscrirent de telles pratiques. □

Irak, octobre 1984: libération et rapatriement de 100 prisonniers de guerre iraniens, sous l'égide du CICR. Photo: J.-J. Kurz, CICR



Le CICR informe les membres du Conseil de Sécurité sur l'état de ses démarches en Irak et en Iran

M. Alexandre Hay, président du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), a rencontré, le vendredi 6 mars 1987, les représentants à Genève des états membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour les informer du résultat des missions que les deux membres de la Direction du CICR ont effectuées en Irak et en Iran, suite à l'«Appel solennel» lancé par le CICR le 11 février 1987, demandant instamment aux deux belligérants de cesser leurs attaques dirigées contre les populations civiles. Le but de ces missions simultanées, menées au cours de la dernière semaine de février à Bagdad par M. Jacques Moreillon, directeur général, et à Téhéran par M. André Pasquier, directeur des Opérations, était de solliciter une réaction et d'obtenir une ré-

ponse des autorités irakiennes et iraniennes à l'appel du CICR. Dans les deux capitales, les discussions ont été très approfondies. Chacun des belligérants a fait savoir, en substance, que ces bombardements étaient effectués à titre de représailles. Prenant note de ces positions officielles, les représentants du CICR ont renouvelé auprès des belligérants l'appel que le comité leur avait adressé pour qu'ils respectent leurs obligations découlant du Droit international humanitaire, les priant de tout mettre en œuvre pour assurer le respect et la protection des populations civiles.

En informant les pays membres du Conseil de Sécurité, M. Hay les a invités à promouvoir, par tous les moyens possibles, les solutions d'humanité et de justice qui relèvent

du mandat du Conseil. Il a indiqué, en outre, que le CICR – qui avait déjà informé le Secrétaire Général des Nations Unies de ses démarches – se félicitait de la déclaration faite par M. Perez de Cuellar le 26 février et espérait que les efforts du Secrétaire Général aboutiraient.

A ce stade, le CICR estime qu'un accord, qu'il soit spécifique ou général, doit être recherché entre les deux pays dans le cadre des instances politiques appropriées, tel que celui des Nations Unies. L'initiative prise par le CICR a peut-être donné une impulsion positive qui mérite d'être soutenue rapidement, car des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants demeurent extrêmement angoissés quant à leur sort. □